

CERTIFICAT



FENETRES PVC
A LA FRANCAISE, OSCILLO-BATTANTES ET A SOUFFLET

EVOro 78

Le CSTB atteste que les produits, mentionnés en annexe, sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification « FENETRES ET BLOCS-BAIES PVC ET ALUMINIUM RPT » (NF220-EP5) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification et le CSTB accordent respectivement à :

La société **SERPLASTE**
 142 RUE POINCARE
 FR-57340 MORHANGE

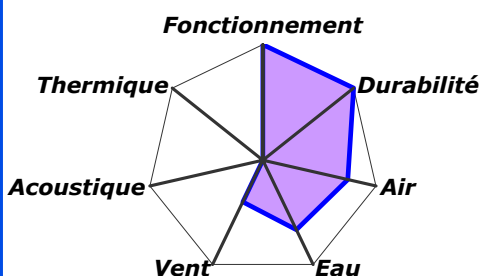
Usine de **Z.I. RUE LAVOISIER - FR-57340 MORHANGE**

le droit d'usage de la marque NF FENETRES PVC et de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF, les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 4587B-117-125 du 12 juillet 2013
Décision d'extension n° 5230B-117-125 du 14 février 2024
Cette décision se substitue à la décision n° 5185B-117-125 du 28 octobre 2022

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.
Le certificat en vigueur peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.cstb.fr/listes/NF220.pdf>
pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES



Conformité au DTA :

- Société Profine France,
TROCAL e.XCLUSIVE, KBE
e.MOTION, KÖMMERLING
e.VOLUTION

Classement A*E*V* certifié :

- **A*3 E*6A V*A2**

Performances minimales
 Performances maximales pouvant être atteintes

Ce certificat comporte 3 pages.

Contact CSTB :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Tél. : 01 64 68 84 45
E-mail : NF220@cstb.fr

Par délégation
du Président

Florian RASSE

Les produits bénéficiant du présent certificat doivent comporter, en sortie d'usine, sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon le modèle ci-dessous :



Les produits certifiés doivent obligatoirement, en sortie d'usine, intégrer les profilés assujettis au dormant tels que pièces d'appui, élargisseurs, fourrures d'épaisseur.

FABRICATIONS CERTIFIÉES

Cette fiche précise les modèles de fenêtres et portes-fenêtres certifiées et leurs classements. Seules les fenêtres et portes-fenêtres conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-dessous doivent comporter les marques CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED et NF ainsi que les classements attribués.

Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 117 - 125

1. MARQUE CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED

1.1 Profilés

Conformes à ceux définis dans le Document Technique d'Application (DTA) :

- Société Profine France, TROCAL e.XCLUSIVE, KBE e.MOTION, KÖMMERLING e.VOLUTION, profils d'ouvrant à 5 chambres d'épaisseur 78 mm.

1.2 Vitrages isolants certifiés

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4 ;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent de 1200 Pa.

1.3 Quincaillerie

- Crémones : FERCO, verrouilleur médian visible SIEGENIA,
- Organes de rotation : FERCO, CEMOM MOATTI.

1.4 Renforts

Selon les dispositions prévues par le fabricant.

1.5 Rejet d'eau

Fabrication systématique avec un rejet d'eau en traverse basse d'ouvrant.

1.6 Usinages d'équilibrage de pression spécifiques

Toutes les dispositions du DTA sont reprises par le fabricant et complétées :

Par les répartitions pour les drainages extérieurs dormant :

- jusqu'à une largeur fond de feuillure dormant non interrompue (FFD) de 600 mm : 1 usinage
- de 601 mm à 1399 mm (FFD) : 2 usinages
- supérieur à 1399 mm (FFD) : 3 usinages

En équilibrage de pression ouvrant : par des usinages réalisés sur le montant ferré, positionnés à hauteur du clair vitrage.

2. MARQUE NF

2.1 Fenêtres sans allège

Les fenêtres sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD DTU 36.5 P3, dans la limite des niveaux de classement certifiés et dans des situations pour lesquelles la **classe 3** pour l'essai de résistance au vent n'est pas requise.

Les caractéristiques sont certifiées pour des fenêtres de dimensions :

- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.

